



ÉCOLE DU CAMPANILE

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Procès-verbal de la rencontre du 4 octobre 2022

Étaient présentes et présents :

- M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M^{me} Marie-Christine Nolet, présidente et représentante des parents
- M^{me} Cindy Marcoux, vice-présidente et représentante des parents
- M^{me} Caroline Gilbert, représentante des parents
- M^{me} Gitane Boivin, représentante des parents
- M^{me} Diana Polovei, représentante substitue des parents
- M. Pierre Leclerc, représentant substitut des parents
- M^{me} Catherine Lapointe, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M^{me} Johanne Beaulieu, représentante du personnel professionnel
- M^{me} Rawia Fredj, Représentante du service de garde
- M^{me} Laurence Langevin, secrétaire substitue

Étaient absentes et absents :

- M^{me} Khaoula Hanchi, représentante des parents

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Valérie Gauthier constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Valérie Gauthier d'ajouter le point *Page Facebook* au point *Divers*.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE 22/23-01

SUR PROPOSITION DE Mme Catherine Lapointe, **APPUYÉE PAR** Mme Cindy Marcoux, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCES-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 JUN 2022

5. INTERVENTION DU PUBLIC

6. ADOPTION

6.1 Calendrier des rencontres 2022-2023

6.2 Règles de régie interne

6.3 Règles d'élection

6.4 Élections :

Nomination du président d'élections et du scrutateur

Nomination de la trésorière ou du trésorier

Élection du de la présidente ou du président

Élection de la vice-présidente ou du vice-président

6.5 Représentant au comité de parents

7. APPROBATION

7.1 Activités éducatives et culturelles 2022-2023

8. CONSULTATION

9. PAUSE

10. INFORMATIONS GÉNÉRALES

10.1. De la présidente

10.2. De la représentante du comité de parents

10.3. Des représentantes des membres du personnel

10.4. De la trésorière

10.5. De la directrice

11. DIVERS

11.1 Formation pour les membres du conseil d'établissement

11.2 Bilan Assemblée générale

- 11.3 *Projet éducatif*
 - 11.4 *Agrandissement de l'école*
 - 11.5 *Parascolaire*
 - 11.6 *Budget 2021-2022*
 - 11.7 *Projet de sécurité routière*
 - 11.8 *suivis du CÉ dans le Bavard*
 - 11.9 *Page Facebook*
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**4. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU
13 juin 2022**

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-02

SUR PROPOSITION DE Mme Johanne Beaulieu, **APPUYÉE PAR** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte le procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2022.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

6. ADOPTION

6.1 Calendrier des rencontres 2022-2023

Les rencontres du CÉ auront lieu le 14 novembre, 12 décembre, 23 janvier, 20 février, 27 mars, 25 avril, 23 mai et le 19 juin.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-03

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Christine Nolet, **APPUYÉE par** Mme Caroline Côté, d'adopter le calendrier des séances 2022-2023 du conseil d'établissement de l'école du Campanile.

6.2 Règles de régie interne

Résolution CE-22/23-04

Des modifications furent apportées au paragraphe 5 sur le vote. Les membres conviennent que le nom et le vote ou l'abstention ne doivent pas être consignés au procès-verbal, sauf si un membre le demande.

Les représentants des parents sont élus pour des mandats de 2 ans. Il reste un an aux mandats de Kahoula Hanchi, Cindy Marcoux et Caroline Gilbert et deux ans à ceux de Gitane Boivin et Marie-Christine Nolet. Les substituts, Diana Palovei et Pierre Leclerc, sont élus pour un an.

IL EST PROPOSÉ par Mme Cindy Marcoux, **APPUYÉE** par Mme Maryse Lambert, d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement après les modifications proposées.

6.3 Règles d'élection

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-05

SUR PROPOSITION DE Mme Catherine Lapointe, **APPUYÉE PAR** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte les règles d'élections.

6.4 Élections

- *Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur* : madame Valérie Gauthier se propose comme présidente d'élection. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord. Madame Gauthier agira comme présidente d'élection.
- *Nomination de la trésorière ou du trésorier* : madame Valérie Gauthier se propose comme trésorière. Les membres du conseil d'établissement sont d'accord. Madame Valérie Gauthier est nommée trésorière du conseil d'établissement sans opposition.
- *Élection de la présidente ou du président* : madame Gitane Boivin propose Mme Marie-Christine Nolet comme présidente du CÉ. Comme il n'y a aucune autre candidature, madame Marie-Christine Nolet est élue par acclamation présidente du conseil d'établissement.
- *Élection de la vice-présidente ou du vice-président* : madame Maryse Lambert propose Mme Cindy Marcoux comme vice-présidente du CÉ. Il n'y a aucune autre proposition. Madame Marcoux est élue vice-présidente du conseil d'établissement sans opposition.

6.5 Représentante au comité de parents

Madame Marcoux sera déléguée et madame Polovei sera substitue.

7. APPROBATION

7.1. Activités éducatives et culturelles 2022-2023

Madame Valérie Gauthier précise que ce point sera remis à la prochaine rencontre.

Madame Gauthier présente toutefois la liste des sorties dans le cadre de la mesure *À l'école, on bouge*. Une activité physique par niveau et une activité-école sont prévues. Cette année, les élèves s'initieront à la danse le 2 mai prochain avec Alex Francoeur, un ancien participant de l'émission Révolution.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-06

SUR PROPOSITION DE Mme Gitane Boivin, **APPUYÉE PAR** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement approuve les sorties de la mesure *À l'école, on bouge*.

8. CONSULTATION

Aucune consultation

9. Pause

10. INFORMATIONS GÉNÉRALES

10.1. De la présidente

Madame Marie-Christine Nolet remercie les membres de leur implication.

10.2. De la représentante du comité de parents

Il n'y a eu aucune rencontre du comité de parents

10.3. Des représentants des membres du personnel

Les membres du personnel nous informent que :

- La caravane littéraire sera présente à l'école les 5 et 6 octobre 2022.
- Les photos scolaires auront lieu le 12 octobre 2022 avec photo repensée.
- Des exercices de respiration afin de conscientiser les élèves à leur santé mentale ont débuté dans les classes.
- Les brigadiers scolaires seront en poste à partir du 5 octobre 2022.
- Les séances de zoothérapie chez les classes des *Étoiles filantes* ont recommencé.

10.4. De la trésorière

Les revenus du CÉ sont de 491 \$.

10.5. De la directrice

Madame Valérie Gauthier nous informe :

- Les notes chiffrées seront de moins en moins présentes, à l'exception du bulletin. Un barème de couleur sera utilisé. Des précisions seront envoyées aux parents.
- Les élèves en première année ne seront pas évalués en lecture en novembre, mais sur la capacité de communiquer naturellement. Ce choix a été fait pour leur laisser le temps d'apprendre avant d'évaluer la lecture.

11. DIVERS

11.1 Formation pour les membres du conseil d'établissement

Madame Nolet explique que les membres du CÉ ont l'obligation de suivre une formation. Cette formation est disponible sur le site du ministère de l'Éducation sous forme de fiches ou capsules vidéo. Le lien vers les fiches pertinentes sera ajouté dans l'ordre du jour.

11.2 Bilan Assemblée générale

Quarante-huit parents étaient présents à l'assemblée. Un code QR permettait d'accéder au formulaire d'évaluation de la rencontre. Vingt-et-une réponses furent obtenues. Plusieurs commentaires positifs ont été donnés à la suite de la rencontre. Afin d'alléger la rencontre, il a été suggéré de recueillir le nom des parents souhaitant donner du temps de manière ponctuelle à la fin de la rencontre.

11.3 Projet éducatif

Mme Gauthier nous informe que des travaux pour le renouvellement du projet éducatif ont débuté avec l'équipe-école. Elle nous informera de leur progression.

11.4. Agrandissement de l'école

Pas de nouveauté par rapport à la dernière rencontre du 27 juin 2022 avec les architectes.

11.5 Parascolaire

Madame Fredj informe les membres de l'horaire des activités parascolaires :

- Les lundis : activité multisport pour les élèves de 2e, 3e et 4e année.
- Les mardis : basketball compétitif pour les élèves de 4e, 5e et 6e année.
- Les mercredis : basketball récréatif pour les élèves de 1re, 2e et 3e année.
- Les jeudis : soccer pour les élèves de 3e, 4e année.

11.6 Budget 2021-2022

Mme Gauthier nous informe que le budget de l'école pour 2021-2022 était déficitaire en raison des coûts liés à l'application des mesures sanitaires.

11.7 Projet de sécurité routière

Un projet de sécurité à vélo, avec Vélo Québec, est envisagé et pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Ville. Madame Gauthier fera un suivi avec les enseignants d'éducation physique.

11.8 Bavard

Madame Marie-Christine Nolet propose que le point du bavard sur le CÉ remercie les parents de la participation à l'assemblée générale des parents.

11.9 Page Facebook

Une enseignante a proposé de créer une page Facebook pour animer la communauté de l'école. Les membres du CÉ sont d'accord.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-22/23-07

SUR PROPOSITION DE Mme Valérie Gauthier, **APPUYÉE PAR** Mme Catherine Lapointe, le conseil d'établissement lève la séance à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité.

Marie-Christine Nolet, présidente

Valérie Gauthier, directrice

Saut de page

Index des résolutions

| Résolutions | Date | Sujet |
|--------------------|-------------|--|
| 22/23-01 | 04-10-21 | Adoption de l'ordre du jour |
| 22/23-02 | 04-10-22 | Adoption du procès-verbal |
| 22/23-03 | 04-10-21 | Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023 |
| 22/23-04 | 04-10-21 | Adoption des règles de régie interne |
| 22/23-05 | 04-10- | Adoption des règles d'élection |
| 22/23-06 | 04-10- | Approbation du projet de sorties pour la mesure à l'école on bouge |
| 22/23-07 | 04-10- | Levée de l'assemblée |

